

Mathématiques – Sciences Informations



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Novembre 2016 – N°1

Certification dans la voie professionnelle

Le **BO du 29 mars 2016** :

Alléger la pression certificative sur l'année de seconde pour rendre plus de temps aux apprentissages du jeune. Il sera donc mis fin, à partir de l'année 2016-2017, à toute évaluation certificative en classe de seconde professionnelle.

L'**arrêté du 11 juillet 2016** paru au JO du 30 juillet **modifie les définitions des épreuves** de mathématiques et sciences physiques et chimiques aux examens du **brevet d'études professionnelles** et du **certificat d'aptitude professionnelle** (voir récapitulatif page 2).

Liste actualisée des groupements par spécialité pour les bac pro (mise à jour septembre 2016)

Diplôme intermédiaire (mise à jour en décembre 2015)

Liste des spécialités de baccalauréat professionnel (mise à jour septembre 2016)

L'application **SACoche (Suivi d'Acquisition de Compétences)** est un outil **en ligne** de gestion des compétences élèves.

Plusieurs **tutoriels vidéo** sont à votre disposition pour les fonctionnalités principales.



La **grille nationale d'évaluation en mathématiques et en sciences physiques et chimiques** doit être présentée et commentée aux élèves en début de formation afin de leur permettre de se familiariser avec la logique de l'acquisition des compétences. Il est nécessaire d'utiliser cette grille régulièrement durant la formation et ne pas la réserver aux évaluations certificatives.

Définition et caractéristiques du CCF

Quelles sont les modalités d'évaluation de l'enseignement général des mathématiques et sciences physiques et chimiques au CAP lorsqu'il est diplôme intermédiaire d'un baccalauréat professionnel sans enseignement de sciences physiques et chimiques ?

- **Cas du CAP agent de sécurité, diplôme intermédiaire du baccalauréat professionnel Sécurité - prévention** (baccalauréat professionnel Métiers de la sécurité - première session 2017) : la note de mathématiques de l'épreuve du CAP constitue la note de l'épreuve de mathématiques-sciences.
- **Cas du CAP boulanger et du CAP pâtissier, diplômes intermédiaires du baccalauréat professionnel Boulanger-pâtissier et cas du CAP poissonnier, diplôme intermédiaire du baccalauréat professionnel Poissonnier-écailler-traiteur** : les candidats à ces CAP sont évalués dans la partie scientifique de l'épreuve de math-sciences du CAP sur les compétences et connaissances de sciences appliquées intégrées dans celles du bac pro. Cette évaluation se substitue à celle des sciences physiques

Source :

<http://eduscol.education.fr/pid26210-cid58937/Dipl%F4me+intern%E9diaire.html>

Récapitulatif pour le mode d'évaluation en CCF

Pour les diplômes intermédiaires (CAP et BEP) :

Pour les spécialités qui comportent des sciences physiques et chimiques : le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation, l'une en mathématiques d'une durée de 45 minutes, l'autre en physique-chimie d'une durée de 45 minutes. Elles doivent être organisées **en première professionnelle**.

Pour les spécialités qui ne comportent que des mathématiques : le contrôle en cours de formation comporte une situation d'évaluation en mathématiques d'une durée de 45 minutes. Elles doivent être organisées **en première professionnelle**.

Année scolaire	2016 - 2017		2017 - 2018	
Matière	Mathématiques	Sciences <small>Pour les spécialités qui comportent des sciences physiques et chimiques</small>	Mathématiques	Sciences <small>Pour les spécialités qui comportent des sciences physiques et chimiques</small>
Seconde professionnelle	Aucune évaluation certificative	Aucune évaluation certificative	Aucune évaluation certificative	Aucune évaluation certificative
Première professionnelle	Deuxième séquence d'évaluation d'une durée de 30 min sur 10 points. Avant la fin du premier semestre.	Deuxième séquence d'évaluation d'une durée de 30 min sur 10 points. Avant la fin du premier semestre.	Une situation d'évaluation d'une durée de 45 min sur 20 points.*	Une situation d'évaluation d'une durée de 45 min sur 20 points.

* Pour l'épreuve de mathématiques : Un exercice au moins comporte une ou deux questions dont la résolution nécessite l'utilisation de logiciels ou de calculatrices par les candidats. La présentation de la résolution de la (des) question(s) utilisant les TIC se fait en présence de l'examineur. **Ces questions permettent d'évaluer les capacités à expérimenter, à simuler, à émettre des conjectures ou contrôler leur vraisemblance.** Le candidat porte ensuite par écrit sur une fiche à compléter, les résultats obtenus, des observations ou des commentaires.

Pour le diplôme CAP :

Année scolaire	2016 - 2017		2017 - 2018	
Matière	Mathématiques	Sciences	Mathématiques	Sciences
Première CAP	Première séquence d'évaluation d'une durée de 30 min sur 10 points.* Avant la fin de la première moitié de la formation.	Première séquence d'évaluation d'une durée de 30 min sur 10 points. Avant la fin de la première moitié de la formation.	Première séquence d'évaluation d'une durée de 30 min sur 10 points.* Avant la fin de la première moitié de la formation.	Première séquence d'évaluation d'une durée de 30 min sur 10 points. Avant la fin de la première moitié de la formation.
Terminale CAP	Deuxième séquence d'évaluation d'une durée de 30 min sur 10 points. Au cours de la seconde moitié de la formation.	Deuxième séquence d'évaluation d'une durée de 30 min sur 10 points. Au cours de la seconde moitié de la formation.	Deuxième séquence d'évaluation d'une durée de 30 min sur 10 points.* Au cours de la seconde moitié de la formation.	Deuxième séquence d'évaluation d'une durée de 30 min sur 10 points. Au cours de la seconde moitié de la formation.

* Pour l'épreuve de mathématiques : Un exercice au moins comporte une ou deux questions dont la résolution nécessite l'utilisation de logiciels ou de calculatrices par les candidats. La présentation de la résolution de la (des) question(s) utilisant les TIC se fait en présence de l'examineur. **Ces questions permettent d'évaluer les capacités à expérimenter, à simuler, à émettre des conjectures ou contrôler leur vraisemblance.** Le candidat porte ensuite par écrit sur une fiche à compléter, les résultats obtenus, des observations ou des commentaires.

Pour le baccalauréat professionnel : (pas de changement)

Année scolaire	2016 - 2017		2017 - 2018	
Matière	Mathématiques	Sciences <small>Pour les spécialités qui comportent des sciences physiques et chimiques</small>	Mathématiques	Sciences <small>Pour les spécialités qui comportent des sciences physiques et chimiques</small>
Terminale professionnelle	Première séquence d'évaluation d'une durée de 45 min sur 10 points. Avant la fin du premier semestre	Première séquence d'évaluation d'une durée de 45 min sur 10 points. Avant la fin du premier semestre	Première séquence d'évaluation d'une durée de 45 min sur 10 points. Avant la fin du premier semestre	Première séquence d'évaluation d'une durée de 45 min sur 10 points. Avant la fin du premier semestre
	Deuxième séquence d'évaluation d'une durée de 45 min sur 10 points. Avant la fin de l'année scolaire	Deuxième séquence d'évaluation d'une durée de 45 min sur 10 points. Avant la fin de l'année scolaire	Deuxième séquence d'évaluation d'une durée de 45 min sur 10 points. Avant la fin de l'année scolaire	Deuxième séquence d'évaluation d'une durée de 45 min sur 10 points. Avant la fin de l'année scolaire